

**DELIBERATION DU BUREAU**  
**2022 n°03**  
**EAU - ASSAINISSEMENT**

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 06/01/2022, sur convocation du Président envoyée le 23/12/2021.

**Présents (es)** : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP COUTEAU, L.GUYOT, R.SILLAIRE, P. MONALDESCHI, D. PICARD, C. SAUVAGE, JL STAROSSE, O.HYOB, JL CLAUDON, X.COLIN, E. POURSON

**Excusés(ées)** : R. ARNOULD, E.PAYEUR, M. GUEGUEN, J. BOCANEGRA

**BU2022-03 FINANCES (7.10) – DEGREVEMENTS FACTURES D'EAU**

VU le code de la santé publique,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2224-12 et suivants relatifs aux règlements et tarification des services eau et assainissement,

VU la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit n°2011-525 du 17 mai 2011 dite loi «Warsmann» relative à l'écrêtement des factures d'eau pour les abonnés victimes de fuites sur leurs installations privées,

VU la délibération n°2019-06-37 du 5 décembre 2019, approuvant la rédaction du règlement du service d'eau potable,

VU l'article 37 du règlement du service d'eau potable,

VU la délibération n° 2020-04-23 du conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au bureau de l'exécutif en matière de dégrèvement de facture d'eau et d'assainissement pour des cas intervenant hors règlement de service,

**La présente délibération concerne les demandes de dégrèvement ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann.**

Lors de la réunion du 30 novembre 2021 le conseil d'exploitation du service de l'eau et de l'assainissement a donné un avis favorable concernant les demandes suivantes :

Réf. dossier de l'abonné	Période concernée	Volume dégrèvé eau	Vol.dégrévé assainissement	Montant dégrévé (HT)	Montant dégrévé (TTC)	Circonstances
2021-66	01/01/2020 au 11/06/2021	354	354	1 290,05	1 388,84	Surconsommation inexplicquée- doute sur estimations antérieures
2021-67	01/01/2020 au 19/05/2021	0	112	195,73	215,30	Fuite avec pas de retour au réseau d'assainissement
2021-68	30/07/2020 au 04/02/2021	0	133	232,43	255,67	Fuite avec pas de retour au réseau d'assainissement
2021-75	25/11/2020 au 01/10/2021	990	990	2 783,78	2 997,51	Problème de compteur
2021-74	26/10/2020 au 17/09/2021	63	63	221,72	280,58	Fuite plafonnée à 2 fois la moyenne annuelle
2021-78	25/09/2020 au 04/05/2021	0	166	290,10	319,11	Fuite avec pas de retour au réseau d'assainissement

**En conséquence, le Bureau est invité à :**

- **Autoriser Monsieur le Président à accorder les demandes de dégrèvement précitées**

**Délibération adoptée à l'unanimité.**